



BRÈVES D'EXPERTS

Eczéma : quels sont les risques du tatouage ?



PAR LE DR NICOLAS KLUGER

Eczéma : quels sont les risques du tatouage ?



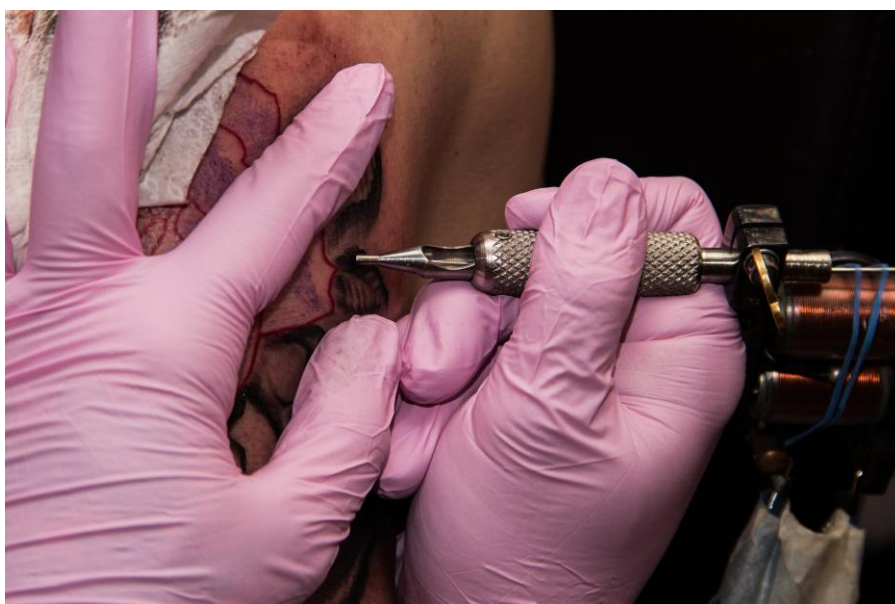
Nicolas Kluger
Dermatologue

Service de dermatologie, Hôpital Universitaire d'Helsinki, Helsinki, Finlande

Consultation "tatouages et maquillages permanents", Service de dermatologie, Hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris, France

Qu'est-ce qu'un tatouage permanent ?

Le tatouage consiste en l'introduction de pigments et de colorants dans la peau afin d'obtenir un dessin permanent en piquant la peau avec un dermographe. Cette pratique connaît un regain de popularité depuis plus d'une vingtaine d'année.



Dermographe

Quels sont les risques du tatouage ?

La réalisation d'un tatouage n'est pas sans risque

Le tatouage réalise une effraction de la barrière cutanée et une rupture des petits vaisseaux de la peau. Par la suite, la présence de ces corps étrangers dans la peau peut s'accompagner de réactions dites allergiques ou de localisation de problèmes de peau spécifique à un individu.

Durant la séance de tatouage, les aiguilles percent la peau et induisent une brèche dans la barrière cutanée. Cette petite plaie qui cicatrisera en quelques semaines peut être la porte d'entrée à des infections bactériennes, notamment à des Staphylocoques. Ces infections

restent fort heureusement rares et d'évolution favorable en quelques jours dans la grande majorité des cas. En effet, d'un côté, le tatoueur désinfecte régulièrement la peau pendant le geste et pendant la cicatrisation du tatouage, le client se doit de nettoyer à l'eau et au savon plusieurs fois le tatouage et ce dès la fin de la séance. Le savon est un excellent désinfectant qui permet de prévenir une infection cutanée comme une folliculite bactérienne ou des furoncles. Habituellement, les infections sévères à des germes classiques comme le staphylocoque ou des germes atypiques (mycobactéries) surviennent si le tatoueur a travaillé dans des conditions sales, sans hygiène et également si le client n'a pas respecté les soins préconisés par le tatoueur. Enfin, des verrues virales peuvent parfois se retrouver à apparaître sur des tatouages sans que l'on sache réellement pourquoi. Il s'agit probablement de verrues présentes avant le tatouage, mais non visibles à l'œil nu ou pas reconnues par le tatoueur, et disséminées ensuite sur les tracés du tatouage.

Les risques infectieux viraux

Le tatouage s'accompagne d'un saignement durant la séance avec un risque potentiel de contamination par certains virus transmissibles par le sang comme l'hépatite B, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et surtout l'hépatite C. Des cas d'infections principalement pour l'hépatite C ont été rapportés il y a de nombreuses années après tatouage. La contamination était due à l'absence d'asepsie de la part de tatoueurs qui réutilisaient du matériel ou les mêmes aiguilles sur plusieurs patients sans les stériliser. Actuellement, les tatoueurs « professionnels » utilisent, soit des aiguilles jetables à usage unique, soit du matériel qu'ils stérilisent. Ces précautions rendent actuellement exceptionnelles pour ne pas dire impossibles les infections par le virus de l'hépatite C si le tatouage a été réalisé dans un salon dédié.

Les réactions allergiques aux encres de tatouages

Il s'agit de la complication la plus fréquente après tatouage. Les réactions se caractérisent par un tatouage qui démange, qui gonfle - parfois après exposition solaire - et des lésions plus ou moins importantes et habituellement qui démangent. Le plus souvent une seule couleur est affectée par le phénomène (habituellement le rouge, mais cela est possible pour toutes les autres couleurs). Ces réactions sont imprévisibles et peuvent arriver dans des délais allant de quelques semaines à plus de 40 ans après le tatouage. Ces réactions sont encore, à ce jour, imprévisibles.



Le traitement de ces allergies passe par l'application de corticoïdes locaux. Mais, ces traitements sont décevants car l'encre est toujours présente dans la peau. Le retrait du tatouage par laser ou chirurgie est parfois indispensable.

Il ne sert absolument à rien de faire une « zone test » de tatouage sur un coin de peau cachée. Aucun test allergique avant tatouage n'a d'intérêt pour détecter une allergie à une encre de tatouage.

Une régulation de la composition des encres de tatouage a commencé au niveau européen. Elle pourrait permettre dans le futur de limiter ce type de complications et de mieux conseiller un client en cas d'allergie connue à un composant.

Pour le moment, en cas d'allergie pré-existante à une encre de tatouage (à une couleur donnée), il vaut éviter la couleur quelle que soit la marque d'encre de tatouage car il peut arriver que des composants communs soient utilisés dans des encres différentes.

Certaines maladies dermatologiques chroniques peuvent se localiser préférentiellement sur des zones de traumatismes comme des tatouages. Il s'agit par exemple du psoriasis, du lichen plan, du lupus cutané, de la sarcoïdose ou du vitiligo. On recommande habituellement aux personnes atteintes de ces maladies, d'éviter de se faire tatouer ou, du moins ne pas de se faire tatouer quand la maladie est active (lésions qui augmentent en nombre et/ou en taille) ou en cours de traitement actif. Tatouer « à côté » de la lésion ne permet en rien de prévenir une éventuelle poussée sur tatouage car ce sont des maladies de la peau dans sa globalité, même celle qui apparaît « saine ».

Quels sont les risques liés au tatouage en cas d'eczéma atopique ?

Les complications sont les mêmes que les complications précédentes (infections, réactions allergiques, ...).

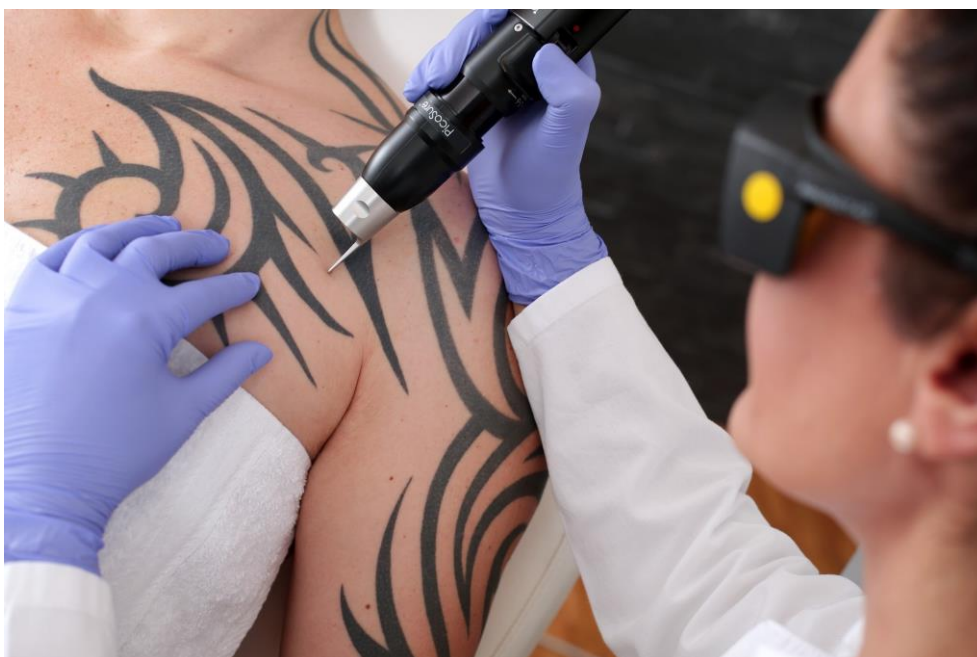
A notre connaissance, il n'a pas été rapporté de complications propres à la dermatite atopique après tatouage, que ce soit une poussée d'eczéma atopique après tatouage, sur le tatouage ou sur le corps.

Un premier tatouage peut être une source d'appréhension ou de stress pour le patient, ce qui peut théoriquement aggraver ou favoriser une poussée.

L'application de corticoïdes et de crèmes hydratantes est possible un cas de plaque d'eczéma sur un tatouage cicatrisé.

Quels sont les conseils à suivre ?

Comme toujours, bien considérer sa décision de se faire tatouer et éviter les tatouages "impulsifs". Le tatouage est permanent et, malgré les améliorations des techniques de détatouage, un détatouage par laser n'est pas efficace à 100%, est long et douloureux et a un coût. La chirurgie s'accompagne toujours d'une cicatrice après retrait.



Détatouage au laser

Choisir un tatoueur professionnel, déclaré en préfecture et travaillant dans un salon dédié.

Eviter à tout prix les tatouages à domicile, en raison des risques infectieux mais également de résultats esthétiques médiocres (et donc source de regret).

Respecter à la lettre tous les conseils de soins prodigués par le tatoueur. Chaque tatoueur a ses petites habitudes mais il existe des conseils standards : pas de piscine, pas d'eau de mer, pas de soleil sur le tatouage en cours de cicatrisation. Une toilette à l'eau tiède et au savon (de Marseille), 2 - 3 fois par jour. Il n'y aucune indication à appliquer systématiquement un désinfectant ou une crème antibiotique.

Y-a-t-il des précautions supplémentaires si j'ai un eczéma atopique ?

- Bien préparer sa peau atopique avant le tatouage avec une bonne hydratation cutanée et éviter de se faire tatouer si l'eczéma atopique est actif.
- Prévenir le tatoueur d'éventuelles allergies notamment aux désinfectants ou aux crèmes

cosmétiques. En effet le tatoueur conseille (ou vend) certaines crèmes cicatrisantes. Il faudra donc s'assurer qu'il n'y pas de risque d'allergie de contact pendant la phase de cicatrisation.

- Aucun artiste ne tatoue sur une zone de peau présentant des lésions cutanées. En cas de lésion d'eczéma sur une zone prévue pour un tatouage, il faut suspendre la séance et consulter un dermatologue pour prendre avis ou traiter la zone de façon adéquate notamment par des crèmes hydratantes voir des dermocorticoïdes. Le tatouage sera réalisé après arrêt des corticoïdes ou du tacrolimus/pimécrolimus.
- Discuter avec son dermatologue du souhait d'un tatouage pour savoir le meilleur moment pour se faire tatouer.
- En cas de traitement immunosuppresseur comme le méthotrexate, l'azathioprine ou la cyclosporine, il faut discuter avec le médecin prescripteur du souhait du tatouage.

Quels sont les conseils si j'ai une ou des allergies de contact?

Comme mentionné plus haut, en cas d'allergie à un désinfectant ou des crèmes cosmétiques, il faut voir avec le tatoueur à ce qu'il n'applique pas un produit auquel vous êtes allergique.

En ce qui concerne les allergies aux métaux (nickel, cobalt, chrome...), les concentrations maximales admises pour les impuretés à type notamment de métaux dans les encres de tatouage et de maquillage permanent (sels métalliques) sont définies par une résolution du conseil de l'Europe depuis 2008 (ResAP (2008)1) qui a été implanté en France en 2013 (Ci-joint le lien en français : https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805d3dbe)

Les encres utilisées en France par les tatoueurs professionnels doivent actuellement respecter ces limites et sont habituellement testées dans un laboratoire certifié. Cependant en cas d'allergie connue au cobalt, on déconseillera les encres bleues et les patients avec des allergies de contact au chrome, on déconseillera les encres de couleur verte car ces couleurs contiennent habituellement des traces de ces sels.

Malheureusement pour les personnes allergiques au nickel, il n'existe pas de recommandation spécifique.